

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 108, Rue de Paris  
PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

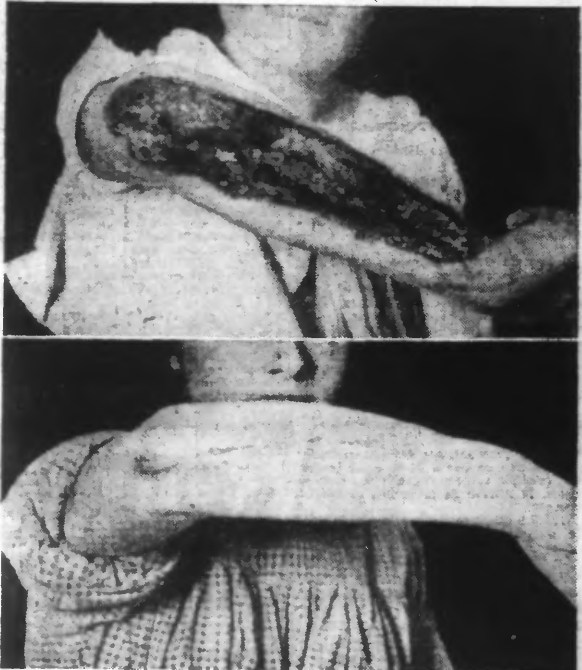
# L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: Téléphone 351-17  
ROUBAIX 45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING Téléphone 9-65  
3, rue Fidele Lehoucq

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## RÉHABILITATION DE L'ASTICOT



Le travail des Asticots. — Le « nettoyage » d'une vaste plate.

Mes lecteurs se souviennent peut-être du plaidoyer que j'ai cru devoir écrire un jour en faveur de l'asticot, ce grand calomnieux, objet de la repulsion universelle, victime résignée de la cruauté des pêcheurs qui lui infligent le supplice immérité du pal.

L'asticot a droit en effet à la reconnaissance des hommes parce qu'il s'est révélé comme un agent des plus actifs de la réparation des dommages causés aux tissus par les plaies les plus effroyables. C'est pendant la guerre que les chirurgiens de l'armée américaine ont découvert ces vertus insoupçonnées de l'asticot, quand ils se sont aperçus que lorsque les plaies de blessés abandonnés plusieurs jours sur le champ de bataille, avaient été « infectées » par les œufs de « mouche à viande », elles se nettoyaient rapidement, au lieu de s'aggraver comme on aurait été tenté de le croire.

Établissant alors une relation de cause à effet, les Américains se mirent à étudier méthodiquement le traitement des plaies par les asticots et arrivèrent rapidement à sélectionner des races de ces larves qui travaillaient activement à assainir, déterger et guérir les lésions sur lesquelles on les déposait.

Du Nouveau Monde, le procédé fut adopté chez nous par des chirurgiens — et non des moindres — qui en obtinrent des résultats extrêmement intéressants. Et pour satisfaire la demande des grands hôpitaux, les éleveurs d'asticots américains établirent à Paris un dépôt de leurs produits.

Tout le monde se félicitait de cette nouvelle acquisition de la science médicale lorsque survint un incident qui faillit remettre tout en cause comme on peut en juger.

Lire en sixième page, la suite de la liste des gagnants des 230.000 FRANCS DE PRIX DES « CADEAUX DE NOËL DE KID L'ESPIÈGLE ».

M<sup>me</sup> PARIS 1936



Dans un grand Music-Hall de Montmartre à eu lieu, hier, l'élection de « Mademoiselle Paris 1936 », sous le haut patronage de M. le Président de la République, au profit de l'œuvre des « Gueules Cassées ».

Voici Mlle Madeleine BALESTE, née à Paris le 25 décembre 1913, élue « Mademoiselle Paris 1936 ».

## LE GRAND DÉBAT DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

### PAR 296 VOIX CONTRE 276

## la Chambre a fait confiance au Gouvernement en repoussant l'ordre du jour radical-socialiste



M. Pierre LAVAL arrivant hier à la Chambre.

Celui déposé par les membres de la majorité a été voté par 304 voix contre 261

## M. LAVAL A REPONDU par un grand discours à ses interpellateurs :

« La France a été le seul des 54 États à avoir pris des mesures techniques en vue de soutenir l'Angleterre en cas d'attaque... »

« Je poursuivrai, sans porter atteinte au pacte, la recherche de la conciliation... »

« Aussi longtemps que le rapprochement de la France et de l'Allemagne n'aura pas été effectué, il n'y aura pas de garantie de paix en Europe... »

« En aucun cas, il ne peut y avoir contradiction entre le pacte franco-soviétique et le traité de Locarno... »

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Le grand débat sur la politique extérieure s'est terminé hier en fin d'après-midi. Pour la cinquième fois depuis la rentrée du 28 novembre, l'existence du Cabinet Laval se trouvait en jeu. Deux ordres du jour étaient en présence : l'un de M. Yvon DELBOS, président du Groupe radical, impliquant une certaine méfiance à l'égard du Gouvernement, le second de M. de CHAPPEDELAINE, président de la gauche radicale, approuvant pleinement le Président du Conseil.

Finalement, M. Pierre LAVAL ayant posé la question de confiance sur la priorité de l'ordre du jour de MM. Yvon DELBOS, CAMBINGHI et Pierre COT, le Gouvernement recueillit 296 voix contre 276.

Le Président de la Chambre met ensuite aux voix par scrutin public l'ordre du jour de MM. DE CHAPPEDELAINE, DARIAC et THELLIER, après avoir indiqué que le Gouvernement pose la question de confiance. A la majorité de 296 contre 261 l'ordre du jour est adopté.

De bonne heure dans la matinée, le Président du Conseil était dans les couloirs. Il paraissait fatigué, mais restait confiant. L'atmosphère politique était d'ailleurs plus calme que la veille au soir et les commentaires étaient empreints, sinon d'inquiétude, du moins de dignité.

Le vent était, en outre, à l'optimisme. Dans l'attente impatiente des déclarations de M. Pierre LAVAL, on s'agitait les chances ultimes du Ministère et les pronostics reprénaient de plus belle. Cette attente ne fut point déçue. La déclaration faite par le Chef du Gouvernement avant le vote fut, de l'avis quasi unanime, une mise au point impartiale de l'œuvre du Gouvernement en matière de politique extérieure.

Peu d'interruption. Elle fut écoutée avec une attention soutenue, on sentait la grandeur du moment. L'émotion était dans tous les esprits et on peut affirmer que ce fut une des plus belles séances que le Parlement ait jamais offertes au Pays.

Telle était l'impression générale.

Avant que ne fut connu le résultat final du vote, les commentaires variaient à l'infini. Certes, l'argumentation apportée par M. Pierre LAVAL était solide et substantielle, mais chacun écoutait la voix de sa conscience, jugeait le problème sous un aspect personnel. L'indécision de la veille persistait : encore et c'est ce qui explique la majorité relativement faible avec laquelle le Gouvernement est sorti de la bataille.

Lorsque M. Pierre LAVAL, très entouré, traversa les couloirs pour quitter la Chambre, il fut pressé de questions.

Obéissant à la réserve qui est sa ligne de conduite, le chef du Gouvernement fit une déclaration qui est à retenir : « PUISSE-JE UNE FOIS ENCORE AVOIR SAUVÉ LA PAIX ».

Le Gouvernement est sorti vainqueur d'une rude bataille. Est-il sauvé définitivement ?

N'anticipons et ne faisons aucun pronostic. Contentons-nous de reproduire le bruit qui circulait en fin de journée : la vie ministérielle sera de nouveau en danger dès le 19 janvier prochain, date de l'élection du nouveau Président du Parti Radical et Radical-Socialiste.

Nous enregistrons simplement ce bruit sans y ajouter le moindre commentaire. D'ailleurs, d'où là les événements dirigeront eux-mêmes le cours des choses et de la politique.

## SÉANCE DU MATIN

Paris, 28. — La séance est ouverte à 9 h. sous la présidence de M. Ferdinand BOUSSION.

Au banc du gouvernement, MM. Pierre Laval, président du Conseil ; Paganon, ministre de l'Intérieur. Il n'y a que huit députés en séance.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## Un locataire obstiné à Paris

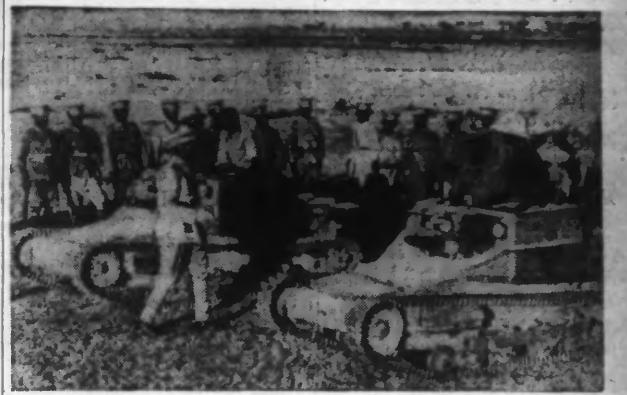


A PARIS, rue Taillout, un immeuble est démolit pour laisser place à un autre plus moderne. Tous les locataires sont partis à temps, sauf un cafetier qui occupe le rez-de-chaussée. Tous les travaux de démolitions ont été effectués sans qu'il ferme son café, dont voici un aspect.

## LA GUERRE EN ETHIOPIE

### ABBI-ADDI aurait été pris par les Ethiopiens

CEUX-CI AURAIENT FAIT UN IMPORTANT BUTIN, DONT DOUZE MITRAILLEUSES ET LES PERTES ITALIENNES SERAIENT ÉLEVÉES



Le Ras NAZIBU, Commandant en Chef du Front Sud Abyssin, a créé un nouveau corps grâce aux armements pris aux Armées italiennes. Notre photo montre le Ras NAZIBU, debout entre les tanks, inspectant le nouveau corps qu'il vient de créer.

Addis-Abeba, 28. — Le gouvernement éthiopien confirme que les troupes éthiopiennes se sont emparées d'Abbi-Addi, sur le front du Tigre. Les Italiens ont eu 20 officiers tués ainsi que de nombreux gradés indigènes. 100 Erythréens ont été faits prisonniers. Les Ethiopiens ont fait un important butin, dont douze mitrailleuses.

Nord-Est d'Abbi-Addi, devant des réserves italiennes arrivant en renfort avec des canons, des avions et des mitrailleuses dont le feu consumait un véritable rideau.

Mais les Ethiopiens pensent, comme dit le communiqué, que « Dieu protège les soldats du Roi des Rois », ont repoussé les Italiens et Abbi-Addi est ainsi resté définitivement aux mains des Ethiopiens. Les pertes des deux côtés sont très importantes.

On apprend du front du Chire que les Italiens, à la suite de leur retraite d'Enda Sissal, ont brûlé plusieurs églises. Les avions italiens ont survolé hier la région d'Amba Aladjl.

Le lendemain, le combat reprit au

Un violent combat

Addis-Abeba, 28. — Les troupes du dedjaz Haylou Kebade, qui est sous les ordres du ras Seyoum, ont pris Abbi-Addi, dans le Tsembien, le 22 décembre dernier, à la suite d'un violent combat de plusieurs heures.

Le lendemain, le combat reprit au

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

## Un avion léger a atterri, hier, au Champ de Mars à Lille

L'APPAREIL QUI FIGURE AU SALON DE L'AVIATION, ÉTAIT PILOTÉ PAR M. CLÉMENT



La foule se pressant autour de l'appareil après son atterrissage au Champ de Mars.

C'est hier que le salon Régional de l'Aviation, qui tient ses assises en la salle des Ambassadeurs à Lille a ouvert ses portes, officiellement, pourrait-on dire, puisque l'inauguration aura lieu aujourd'hui.

A cette occasion, l'aviateur Clément, qui pilote le « Taupin » dont nous avons déjà signalé les belles qualités, a réalisé un exploit peu banal. Parti de Ronchin, où il était arrivé mercredi, il est venu se poser au Champ de Mars, renou-

lant le geste de M. Delesalle, fils du Maréchal de Lille, qui, au lendemain de la délivrance de Lille, en 1918, est venu à bord de son avion de chasse, atterrir au même endroit.

Disons de suite que les choses se sont passées le plus normalement du monde en présence d'une foule qu'on peut évaluer à 500 personnes environ.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

## LE PROCÈS STAVISKY

### LE PROCUREUR ROUX A PRONCÉ HIER LA PREMIÈRE PARTIE DE SON RÉQUISITOIRE

On a entendu auparavant M<sup>re</sup> Lévêque, partie civile, au nom de la « France Mutualiste »

Paris, 28. — Ce matin, on annonçait que Desbrosses allait mieux et qu'il était remis de son indisposition. D'ailleurs, un peu avant l'ouverture des débats, Desbrosses est à sa place, au banc des accusés, un peu pâle, toujours courbé, mais attentif quand même.

La Cour fait son entrée à 1 h. 15. Peu de monde dans la salle. On remarque, non loin des accusés, le docteur Guilbert, médecin du palais.

Le président Barnaud annonce que l'audience est ouverte et que la parole est à M. Lévêque, avocat de la partie civile, qui se présente au nom de « La France mutualiste », société qui souscrivit huit millions de bons du Crédit municipal de Bayonne.

« La France Mutualiste » a été l'objet de dix tentatives pour l'achat de 20 millions de ces faux papiers du Crédit municipal. Son président, M. Boé, a été attaqué au cours d'une précédente au-



Le Procureur Général Fernand ROUX

dience par M. Maurice Ribet, défenseur de Paul Guébin. M. Boé, avait dit en substance M. Ribet, ose se porter partie civile, lui qui est inculpé d'escroquerie ».

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)